Children's Services
Services à l'enfance

GUIDE DE L'UTILISATEUR : TÉLÉVERSER VOS DOCUMENTS

Important :
Vous devez remplir une demande pour un service de garde d'enfants dans le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants et recevoir la confirmation d'une place en service de garde d'enfants avant que votre admissibilité à une subvention puisse être évaluée.

Avant de faire votre demande de subvention consultez la page Demande pour une subvention de frais de garde d'enfants sur ottawa.ca. Assurez-vous d'avoir tous les documents et pièces d'identité requis, prêts à l'emploi. Veuillez consulter les critères d'admissibilité et vous assurer de bien comprendre ce qui se passe une fois que vous avez rempli votre demande. Il se peut que l'on vous demande de fournir des renseignements ou des documents supplémentaires au cours du processus d'évaluation.

Avez-vous des questions ou besoin d'aide? Découvrez qui contacter.

Suivez les étapes suivantes pour téléverser vos documents :

Connectez-vous au portail en ligne des Services à l'enfance

1. Accédez au portail en ligne des Services à l'enfance.
2. Connectez-vous à votre compte existant en sélectionnant « Entrer en ligne » en haut à droite de la page.

Téléverser vos documents

1. Sélectionnez le bouton « Chargement du document » sur la page d'accueil.

2. Après avoir lu les instructions, sélectionnez « Sélectionner ».

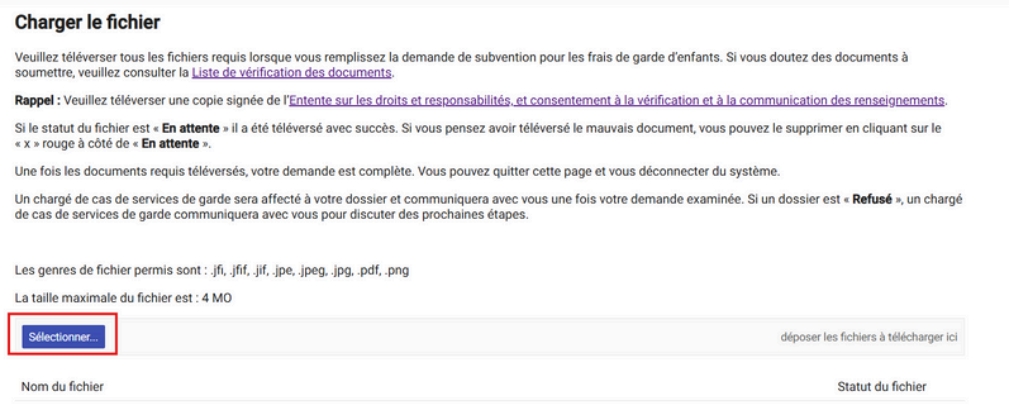

3. Si vous travaillez à partir de votre téléphone portable ou de votre tablette, vous pouvez choisir la méthode de téléversement souhaitée : à partir de votre photothèque, en prenant une photo ou en choisissant un fichier à partir de votre appareil mobile.

Si vous prenez une photo, n'oubliez pas de photographier les deux côtés de vos cartes d'identité. Si vous utilisez un ordinateur, l'explorateur de fichiers s'ouvrira et vous pourrez sélectionner les fichiers que vous souhaitez téléverser.

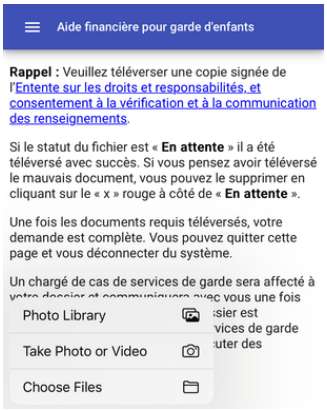

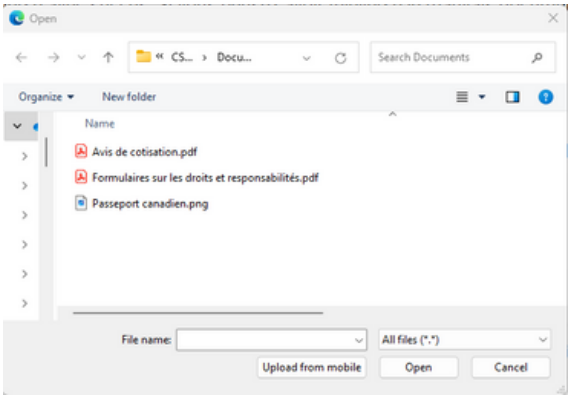

4. Une fois les fichiers téléversés, ils seront « En attente ». Si vous pensez avoir téléversé le mauvais document, vous pouvez le supprimer en cliquant sur le « x » rouge à côté de « En attente ».

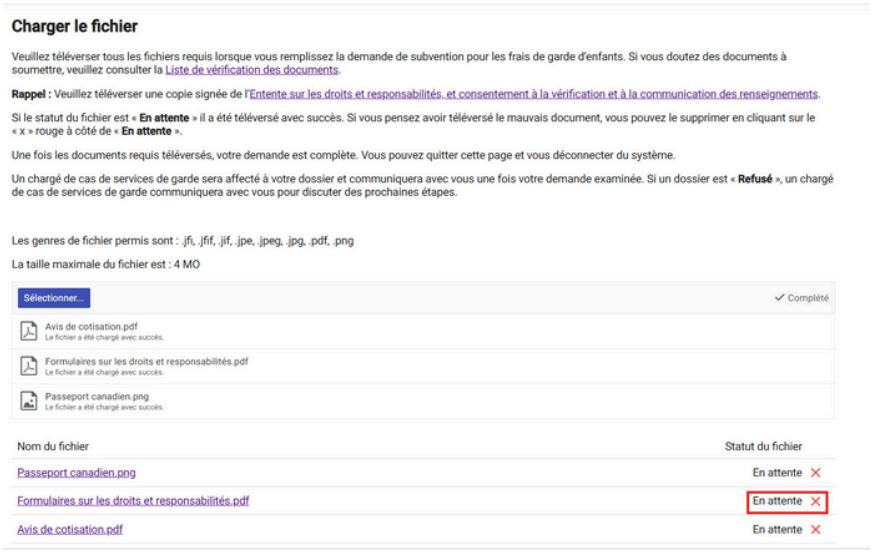

5. Une fois les documents requis téléversés, votre demande est complète. Un chargé de cas de services de garde sera affecté à votre dossier et communiquera avec vous une fois votre demande examinée.

Se déconnecter du portail
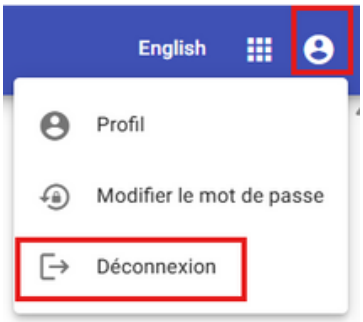
Si vous avez terminé votre session en cours, sélectionnez l'icône de profil en haut à droite de la page et le bouton « Déconnexion » pour quitter le système.